

## COMPTE-RENDU

### Réunion Plénière de la CLE SAGE BLV

*Mardi 18 novembre 2008 à Saint Barthélemy*

---

#### Ordre du jour de la réunion

1. Composition du Bureau et de la CLE
  2. Etat d'avancement des études
  3. Calendrier d'élaboration du SAGE
  4. Points divers
- 

Monsieur PELISSIER, Président de la CLE, remercie tout d'abord les membres titulaires ainsi que les personnes invitées de s'être déplacés à cette importante réunion qui a été difficile à mettre en place du fait de la difficulté d'interprétation des textes de la *Circulaire du 21 avril 2008* du MEEDDAT relative à la composition de la nouvelle CLE et à obtenir des réponses de la Sous-Préfecture.

Il présente également M. Steve MULLER qui remplace Mlle Annabel GRAVIER à l'animation du SAGE durant son congé maternité.

M. Laurent CYROT indique que l'arrêté préfectoral fixant la composition de la CLE n'étant toujours pas sorti, aucune délibération valable ne pourra être prise. Toutefois cela n'empêche pas la CLE de travailler.

Monsieur PELISSIER informe que le *quorum*\* est atteint.

Avant de commencer l'ordre du jour, et à la demande de Mme Cécile MARQUESTE, M. Steve MULLER précise que la CLE n'a aucun statut juridique et qu'il s'agit d'un Parlement local de l'Eau notamment.

M. Jean-Paul NICOLET précise, quant à lui, qu'il était important que la CLE se réunisse car elle ne doit pas rester inactive.

#### 1. Composition du Bureau et de la CLE

M. Steve MULLER présente les différents cas énoncés par la *Circulaire du 21 avril 2008 du MEEDDAT*, et aussi, la nécessité d'intégrer un représentant d'une *Association syndicale de propriétaires ou de représentants de la propriété foncière ou forestière au Collège des représentants des Usagers (comme le stipule la Circulaire)*.

M. Maurice PELISSIER propose à ce titre le *Syndicat de défense des étangs du dauphinois*.

**Avis favorable à l'unanimité.**

---

\* Représentativité des membres du *Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux*.

Le quorum doit être au nombre des 2/3 pour pouvoir procéder au vote

A cette réunion : 11 délégués présents + 4 mandats = 15/22 ; soit les 2/3 comme les règles de fonctionnement le stipulent

Aussi, et suite à la fusion prochaine de la DIREN et de la DRIRE (qui laisse une place vacante dans la composition de la CLE), M. Maurice PELISSIER propose d'intégrer *le Syndicat des Pisciculteurs du Sud Est* dans le *Collège des Usagers*. Il met en exergue l'importance de leur activité sur la ressource en eau souterraine (66 % des prélèvements annuels).

**Avis favorable à l'unanimité.**

M. Maurice PELISSIER soumet ensuite à proposition la candidature de M. Robert LOZANO, élu à Izeaux, pour le poste de 4<sup>e</sup> vice-président de la CLE à la place de M. VIAL Bernard qui n'a pas été réélu aux dernières élections municipales. Cette candidature a notamment un intérêt géographique, puisque ce secteur n'est guère représenté.

**Avis favorable à l'unanimité.**

M. Salvator SAN FILIPPO déplore le fait que les élus ne soient présents que ponctuellement. M. Jean-Paul NICOLET confirme cet état de fait et suggère une « remobilisation » des élus isérois.

M. Maurice PELISSIER prend note et tiendra compte de cette remarque.

➡ Dans un premier temps, la CLE attend la désignation des titulaires et des suppléants des nouveaux représentants du Collège des Usagers.  
 ➡ Dans un deuxième temps, elle soumettra à la Préfecture sa nouvelle composition dans l'optique d'un nouvel arrêté.  
 ➡ Suite à cela, les différents membres seront prévenus de l'avancement de la procédure et l'arrêté sera mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr> (rubrique SAGE – Bièvre Liers Valloire – état d'avancement).

## 2. Etat d'avancement des études

### - Etude Bilan Qualité des Cours d'eau (Gay Environnement) :

L'étude finalisée de la qualité des cours d'eau avait déjà été présentée lors des dernières réunions. La mise en place d'une Commission de Travail communication est souhaitable dans un avenir proche afin de vulgariser ces résultats.

Il est également nécessaire d'agir concernant les résultats de l'étude : à définir dans un autre Comité de Pilotage.

### - Etude Bilan Nappe Qualité et Quantité (SOGREAH)

En phase finale, cette étude présente un bilan sur la répartition des prélèvements de nappe et sur la qualité de cette dernière. Une présentation en Comité de pilotage le lundi 17 novembre 2008 a permis de recentrer les propositions de la SOGREAH vis-à-vis du SAGE.

Mme Luisa ALZATE du Conseil Régional Rhône-Alpes est étonnée d'une des propositions de la SOGREAH : la géothermie (du ressort de la DRIRE). M. Steve MULLER évoque la comparaison avec le SAGE Est Lyonnais, qu'il convient d'« adapter » au SAGE BLV. A cela, M. Jean-Paul NICOLET répond que la CLE optera pour les propositions d'action adéquates.

### - Etude Gestion volumique de la nappe (BRGM / DIREN)

Le Maître d'œuvre propose des modèles de simulations de l'écoulement de la nappe. Actuellement en phase 3, l'étude sera présentée en Comité de Pilotage le 25 novembre 2008.

Mme Emmanuelle LONJARET préconise de faire une présentation synthétique une fois que l'étude DIREN/BRGM sera faite. M. Steve MULLER précise que l'on peut corréler les deux études : l'étude DIREN/BRGM qui porte sur la gestion volumique de la ressource vis-à-vis des différents usages et celle de SOGREAH qui définit davantage un bilan quantitatif et qualitatif.

Cécile BENECH fait remarquer que la recharge de la nappe a une dynamique lente ; avec, qui plus est, des années sèches qui se succèdent depuis 2003 (malgré quelques épisodes pluvieux). La nappe commence tout juste à se recharger.

Olivier TRISSE de la Chambre d'Agriculture 26 dit qu'une des actions doit porter sur l'aspect irrigation. Un « Bulletin d'irrigation » sur le maïs et les semences est mis en place depuis 3 ans. Ces bulletins ont été diffusés tout l'été via Internet aux mairies. Il indique que les bureaux d'études devraient se rapprocher de la Chambre d'Agriculture pour une gestion et des propositions intégrées.

Jean-Paul NICOLET dit que ces outils de gestion doivent être mis en place dès l'hiver pour que tout soit opérationnel dès le mois de mars (avant le trimestre d'irrigation) s'il devait y avoir une éventuelle sécheresse.

Cécile MARQUESTE un des travaux à venir de la CLE en terme de gestion quantitative de la nappe sera de mettre en place un réseau de suivi piézométrique avec une fréquence à déterminer. Ce réseau permettra de détecter les baisses de la nappe et ainsi anticiper les arrêts sécheresse. Ce réseau s'appuiera notamment sur les mesures réalisées dans le cadre des schémas départementaux sur l'irrigation.

- ➡ Les différents Comités de Pilotage doivent se mettre en place pour décider des actions à mener suite aux études réalisées ; avis aux présidents de ces Commissions
- ➡ Un travail de concertation et de regroupement des informations sur l'irrigation doit être menée par le biais de la CLE afin de gérer au mieux cet aspect agricole au niveau du bassin versant

### 3. Calendrier d'élaboration du SAGE

- Vis-à-vis des eaux superficielles et de l'étude Gay Environnement :

Au vu des résultats de l'étude, il est préconisé de continuer le suivi du réseau de mesure mis en place. Ce suivi serait complété par +/- 5 points complémentaires, et effectué pendant la période estivale. La possibilité de faire un suivi dans les plus brefs délais ou de l'élaborer avec l'avancement du SAGE et de son Tableau de bord est avancée. Ceci est à définir lors de la prochaine Commission de Travail. Il s'agira aussi d'évoquer la vulgarisation de l'étude, par le biais de la Commission Communication de la CLE (des bulletins municipaux, site [gesteau.eaufrance](http://gesteau.eaufrance), etc.)

- Vis-à-vis des eaux souterraines et des études SOGREAH et DIREN / BRGM :

Au niveau de la gestion de la nappe, l'étude DIREN/BRGM nous préconise une gestion volumique de la nappe en fonction des années hydrologiques. Un suivi des données pluviométriques pourrait se mettre en place et être actualisé régulièrement. A délibérer lors de la prochaine Commission de Travail datée au mardi 25 novembre 2008.

M. Jean-Paul NICOLET met en avant qu'il est probable que nos données concernant l'usage de la ressource par les industriels ne soit pas complètes.

# Appel d'offre « *Renouvellement étude hydraulique sur le Bassin versant BLV* »,  
La remise à jour de cette étude en est à ses commencements. Il est nécessaire de prendre en compte les problèmes hydrauliques survenus lors de la catastrophe naturelle de septembre 2008 (ex. Thodure, Viriville, Brezins, etc.).

M. Maurice PELISSIER apporte des précisions sur le renouvellement de l'étude hydraulique faite en 2001. Les préconisations de 2001 sont à ajuster, compte tenu des travaux réalisés jusqu'à présent.

M. Freddy MARTIN-ROSSET met en cause l'influence de l'urbanisme par rapport à l'épisode de septembre 2008.

Mme Luisa ALZATE dit que les inondations sont dues au ruissellement et que cet aspect n'est hélas pas abordé dans les études.

Cécile BENECH dit qu'il n'est pas possible d'urbaniser sans une connaissance des projets en amont. Elle fait le relais avec le SCOT qui est prévu en 2010 en Isère.

Parallèlement à cela, Claude MONNET met l'accent sur un aspect rarement traité : la réhabilitation des milieux aquatiques. Il défend que les rivières du bassin ont besoin d'être remises en état et souligne que les piscicultures auraient eu une incidence sur les « rivières-poubelles ». M. Monnet regrette le manque d'études sur cet « écosystème au potentiel extraordinaire »

Robert VEYRET du Conseil Général de l'Isère informe l'assemblée qu'un dossier a été ouvert en ce sens, il y a trois ans. Il précise que le CG 38 est disposé à accompagner les syndicats hydrauliques pour rejoindre la protection et la requalification des rivières. Des apports techniques et financiers sont possibles. Une aide sur la partie hydraulique pour la réhabilitation du département est aussi envisageable.

- Etudes à définir sur le bassin :

# Appel à projet « *Haies bocagères* »

Ce dossier réunit les représentants de la Chambre d'Agriculture (Mmes BOSCH et ROBERT) ainsi que M. DENOLLY du SMBV et la CLE. Ces haies bocagères permettraient de freiner l'érosion des terres agricoles, de limiter le flux, les intrants et de protéger ainsi les cours d'eau récepteurs. Un inventaire du patrimoine avait été effectué et un point noir sur la Raille avait été décelé. L'aspect connexion écologique y est aussi avancé pour ce « spot expérimental ».

Un portage politique par la CLE permet d'avoir une vision globale des actions menées. Toutefois se pose la question du maître d'ouvrage des travaux. Cependant, les différents acteurs mettent en avant les questions en suspens pour un tel projet au vu du programme d'action : qui sera le maître d'ouvrage ? Qui assurera l'entretien ? Les propriétaires des terrains sont-ils d'accord ? Etc. Tant que ces aspects administratifs n'ont pas été réglés, il ne peut être donné suite à ce projet.

**Avis défavorable à l'unanimité.**

Avant de passer aux points divers, Mme Cécile MARQUESTE demande s'il est possible de dater approximativement la finalisation de la phase « Etat des lieux » du SAGE. En effet, un SAGE est composé de différentes phases d'élaboration dont la première est la validation par la CLE d'un document formel « état des lieux - diagnostic ». Les informations synthétisées dans ce document sont en parties issues des études que la CLE a portées en 2007 et en 2008. A ce titre, Luisa ALZATE demande à la CLE si elle a prévu des études pour l'année 2009 et, si elle pense avoir fait le tour de l'état des lieux au vu de son territoire et des enjeux préconisés par le SAGE.

A cela, M. BUDILLON-RABATEL propose la mise en place d'un « tableau de bord » définissant les différents enjeux du territoire Bièvre Liers Valloire affichés dans le SDAGE et les réponses apportées par les études afin d'avancer dans les meilleures dispositions. On pourra dès lors voir si l'état des lieux est complet ou si d'autres études seront nécessaires. Cela est à voir en Commission de Travail et en bureau exécutif.

M. Monnet indique qu'il manque probablement des éléments piscicoles dans l'état des lieux. Toutefois, M. PELISSIER estime que suffisamment d'études ont déjà été réalisées, et qu'il convient maintenant de finaliser l'état des lieux.

Laurent CYROT rappelle que l'Etat des lieux est un document « formel » qui doit reprendre toutes les études réalisées pour en faire la synthèse, et être validé en CLE. Il souligne l'importance de ce document, puisqu'il servira de base à l'élaboration des préconisations du SAGE. Il doit donc être partagé par tous les acteurs.

- ➡ La CLE va s'organiser pendant les prochains mois en Commission de Travail pour communiquer sur les résultats des études et en Bureau exécutif pour faire un point sur l'état des lieux du SAGE
- ➡ La CLE suivra l'étude hydraulique du Bassin Versant
- ➡ La CLE animera une concertation à l'échelle du bassin versant concernant les données agricoles

#### 4. Points divers

Steve MULLER présente les actions menées en partenariat par la CLE lors de l'année 2008, et ce, malgré les aléas du calendrier 2008. La CLE est restée active et les élus doivent continuer à se mobiliser dans l'avancement du SAGE.

Liste non exhaustive de ses partenariats et autres activités :

- Communauté de l'Eau Potable (CEP), avec l'intervention de Madame Cécile Benech (mutualisation de l'eau),
- ENS de Beaufort, suivi technique du site des Cressonnières,
- Colloque GNHF d'Avignon, création et présentation d'un poster coréalisé avec la SOGREAH (Mme Christine SIMOENS et M. Sébastien LANGLAIS) résumant l'étude « Bilan quantité et qualité de la nappe alluviale BLV »,
- Center Parc à Roybon : actualité : projet non retenu d'assainir dans la future station d'épuration du Rival ; projet en cours de s'alimenter dans la Plaine de la Bièvre,
- Projet IDEAUX : Enjeux : Corrélation entre la DCE, la politique territoriale et la politique de l'eau ; avec pour objectifs la mise en relation des connaissances des hydrosystèmes et une gestion territoriale et transversale de l'eau,
- les Commissions de Travail (Comités de Pilotage) : présentation de leur calendrier
  1. CT Qualité : 17 novembre 2008 (présentation SOGREAH)
  2. CT Quantité : 25 novembre 2008 (présentation DIREN / BRGM)
  3. CT Communication : programmation fin décembre souhaitée sur la vulgarisation de l'étude Gay Environnement (+ Sogreah et DIREN / BRGM ?) et sur l'article concernant la récupération des eaux pluviales
- Thèse de la Molasse, avec T. Cave
- Comité sécheresse Isère
- Schéma Directeur Départemental d'Irrigation
- Etc.

---

Le Président de la Commission Locale de l'Eau  
Maurice PELISSIER

**Liste des présents :**

	Nom Prénom	Organisme	
Collège des représentants des collectivités territoriales et des EP locaux	1	M. DYE Maurice	CC Bièvre Toutes Aures
	2	M. JAILLOT Maurice	SIE Beaurepaire
	3	M. MARILLAT Robert	VP CLE, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique BLV
	4	M. MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, Communauté de Communes Rhône-Valloire
	5	M. MERCIER Thierry	SI Irrigation Valloire Galaure
	6	Mme NICAISE Claude	SIE Dolon Varèze
	7	M. NICOLET Jean-Paul	VP CLE, Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon
	8	M. PELISSIER Maurice	Pdt CLE, Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
	9	M. PIN Jean	SIEP Valloire Galaure
	10	M. THIVIN Olivier	CC Pays de Chambaran
	11	M. VEYRET Robert	Conseil Général de l'Isère (suppléant de M. NUCCI)
Collège des Usagers	12	M. BENOIT Gérard	Fédération de Pêche 38
	13	M. BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
	14	M. MONNET Jean-Claude	Fédération Pêche Drôme
	15	M. PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	16	M. SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
	17	M. SAUVAJON Guy	CA 26
	18	M. VALLET Gérard	ADARII
Collège de l'Etat et des EP	19	M. LORIEAU Francis	(pour le directeur de l') ONEMA
	20	M. CYROT Laurent	(pour le directeur de la) DDAF 38
	21	Mme LONJARET Emmanuelle	(pour le directeur de la) DIREN Rhône Alpes
	22	Mme FLACHON Hélène	(pour le directeur de l') Agence de l'Eau – Délégation Rhône Alpes
	23	Mme MARQUESTE Cécile	(pour le directeur de l') Agence de l'Eau – Délégation Rhône Alpes
	24	M. MULLER Steve	Animateur du SAGE Bièvre Liers Valloire
Invités par M. le Président de la CLE	25	Mme ALZATE Luisa	Conseil Régional
	26	Mme BENECH Cécile	Communauté de l'Eau Potable
	27	M. COURTOIS Guillaume	Conseil Général 38 (invité et remplace M. Gachet)
	28	M. DELORME Dominique	UNICEM
	29	M. DENOLLY Patrick	Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire
	30	M. GORIEU François	DDAF / SEEF 26
	31	M. JAMES Henri	Syndicat Intercommunal des Eaux Valloire Galaure
	32	M. TRISSE Olivier	Chambre d'Agriculture 26

**Etaient excusés :**

Nom Prénom	Organisme
M. BARBIER Jean-Pierre	VP CLE Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers
M. BON Georges	UFC « Que Choisir »
M. DELLA ROSA Gilles	DRIRE
M. GELAS Alain	CC Pays Roussillonnais
M. GUERRY Jean-Louis	VP CLE, Communauté de Communes Pays Roussillonnais
M. HUMBERT René	DDE
M. LOZANO Robert	CC Bièvre Est
M. MIGNOT Philippe	Région Rhône Alpes
M. NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
M. PONT Georges	CCI 26
M. RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
M. Philippe NAVARRE	Sous-Préfet de Vienne

**Mandats :**

M. GELAS Alain : pouvoir de vote à M. Maurice PELISSIER  
M. LOZANO Robert : pouvoir de vote à M. Maurice DYE  
M. BARBIER Jean-Pierre : pouvoir de vote à M. THIVIN Olivier  
M. GUERRY Jean-Louis : pouvoir de vote à M. NICOLET Jean-Paul

**Liste des absents :**

	Nom Prénom	Organisme
Collège des représentants des collectivités	1 M. BONNET Jean-Louis	CG 26
	2 M. GENTHON Alain	CG 26
	3 M. GRASSET Eric	Région Rhône Alpes
	4 M. JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération Pays Voironnais
	5 M. MATHAN Gérard	CC Vallée de l'Hien
Collège des Usagers	6 M. ENCRENAZ Claude	A3EBV
	7 M. GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	8 M. VALLET Gérard	ADARII
Collège de l'Etat et des EP	9 M. le Préfet	Préfecture de la Drôme
	10 M. le Préfet	Préfecture de l'Isère
	11 M. le Préfet Coordinateur du Bassin	Préfecture du Rhône
	12 M. le Directeur	DDASS 26
	13 M. le Directeur	DDASS 38
	14 M. le Directeur	DDE 38
	15 M. le Directeur	DRIRE Rhône Alpes